

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, outil des politiques sociales du tourisme assure une mission de service public : développer l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous.

Au delà de sa mission première d'aide au départ en vacances des salariés, et conformément aux textes de création qui la régissent, l'ANCV consacre ses revenus à des actions de solidarité.

Elle contribue ainsi directement au départ de personnes en situation de handicap sous forme de budget accordé en Chèques-Vacances ou par le dispositif Bourse-Solidarité-Vacances (transports et séjours à prix réduits). Elle intervient également par des aides aux équipements afin de financer des projets liés à l'accessibilité aux hébergements et aux loisirs.